



VIRIEU LE PETIT INFOS

N° 11 - Décembre 2012

Bulletin d'information municipal de Virieu le Petit

Toutes ces infos en direct sur

www.virieu-le-petit.fr



Le mot du Maire

Madame,

Mademoiselle,

Monsieur,

L'année 2012 s'achève avec des chutes de neige importantes qui ont mobilisé notre cantonnier et nécessité une grande quantité de sel. La crise économique est toujours là et malgré de nombreuses mesures prises dans la plupart des pays européens elle est bel et bien installée. Pour autant, de courageux entrepreneurs se lancent des défis et c'est ainsi que l'ancien hôtel restaurant du Grand Colombier va changer de mains et sera, espérons le, bientôt ré-ouvert après travaux. La réforme territoriale entreprise par l'ancien gouvernement est poursuivie en partie et notre communauté de communes un moment comprise dans le grand rassemblement du Bugey Sud sera finalement maintenue à quinze communes, Artemare rejoignant la future structure. Les fêtes de fin d'année approchent et, au nom du conseil municipal et des employés communaux, je vous présente mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. Je compte sur votre présence, très nombreux, samedi 12 Janvier 2013 pour notre traditionnelle soirée des vœux du Maire.

Joyeuses fêtes à tous

Cordialement vôtre.

SOMMAIRE

- *Le mot du Maire*
- *La réforme territoriale*
- *La Poste et le courrier*
- *Mme BLANC fête ses 90 ans*
- *Marché de Noël*
- *Repas des anciens*
- *Cérémonie du 11 novembre*
- *Recensement*
- *Infos SIVOM*

La réforme territoriale

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (C.D.C.I.) avait voté à une très forte majorité le Schéma de Coopération Intercommunale (S.D.C.I.) proposé par le Préfet de l'Ain qui consistait à regrouper dans une énorme structure les cinq Communautés de Communes de Bugey Sud (Belley Bas Bugey, Colombier à Culoz, Arène Furans à Virieu le Grand, Terres d'eaux à Brégnier Cordon et Valromey à Champagne en Valromey) soit 57 communes et environ 32 000 habitants. Le Conseil Communautaire et 14 des 16 communes du Valromey se sont prononcés contre ce projet (Artemare et Champagne en Valromey ayant voté pour).



Le bureau de la CCV et le Président du Conseil Général

Début 2012, les membres du Bureau de la CCV se sont donc trouvés face à un choix : maintenir leur position et résister ou bien accepter de travailler au comité de pilotage qui se créait pour mieux démontrer l'incohérence de ce projet pour le Valromey. C'est ainsi qu'après une année de travail, nous en sommes arrivés à constater l'impossibilité de trouver un compromis entre les diverses compétences de chacun, le refus caractérisé de reprendre la compétence "immobilier scolaire" et de l'étendre à tous, etc.... D'un commun accord, les cinq Présidents ont donc signé un courrier attestant de l'intérêt pour le Valromey de rester autonome. Cette bonne volonté du bureau de la CCV et les arguments de ce courrier ont donc convaincu la C.D.C.I. qui s'est prononcée le 26.11.2012 pour écarter le Valromey de ce projet. Au 1^{er} Janvier 2014, Artemare quittera donc le Valromey, officiellement pour des raisons « de divergences sur la vision de l'évolution territoriale » ... C'est donc un peu plus de 22% des recettes fiscales de la CCV qui vont s'en aller avec cette commune, mais bien sûr les charges correspondantes également. Le différentiel a été évalué à environ moins 60.000 Euros. La CCV va donc revoir son budget et ses compétences pour retrouver un équilibre.

La Poste et le courrier

Monsieur Pierre Clerc, contrôleur de gestion à la Poste nous contacte et communique : " *Chaque année*

nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles. Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents, et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir : les boîtes aux lettres doivent toutes être impérativement positionnées en bordure de voie publique L'accès à votre boîte aux lettres devra être obligatoirement déneigé et salé. Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche. Nous vous remercions par avance, de votre collaboration. Nous vous remercions de toute l'attention que vous porterez à cette demande, et nous restons à votre disposition pour échanger sur cette démarche. " Il est clair que ce message est envoyé à toutes les communes sans distinction. Toutefois, à chacun de vérifier si sa boîte à lettres est correctement installée et facilement accessible.

Mme BLANC fête ses 90 ans

La traditionnelle petite fête à l'occasion de l'anniversaire des 90 ans a encore eu lieu à Virieu le Petit, au domicile de Mme Blanc, lundi 03 décembre. Elle a emménagé depuis peu à la maison de retraite de Champagne en Valromey dont elle dit "on s'occupe bien de nous là bas" mais elle est venue passer l'après midi à la maison familiale pour l'occasion.



Marché de Noël

Le Marché de Noël du Sou des écoles avait lieu le 16 Décembre à la salle des fêtes. De très nombreux petits objets décoratifs fabriqués par les enfants, des chocolats et des gâteaux, des sapins de Noël et du vin chaud, tout était prêt pour attirer beaucoup de monde.



Laetitia VIGNAND nouvelle Présidente du sou des écoles, Christophe CHARPIOT et Stéphanie BORGET enseignants à Virieu le Petit et Brénaz étaient satisfaits de l'affluence et assez rapidement tout était vendu. Notre école se porte donc bien et les craintes de fermeture d'il y a 5 ou 6 ans ne sont plus que de mauvais souvenirs... L'effectif est bien remonté depuis l'ouverture de la cantine et de la garderie, environ 10 enfants de plus fréquentent l'école qui compte actuellement 33 élèves.

Repas des anciens

Samedi 12 Décembre à midi, le traditionnel repas des anciens rassemblait 65 convives qui n'avaient pas hésité à braver la neige et le froid qui s'étaient invités à la fête. Fabienne Pont et Thierry Cordonnier du Relais du Grand Colombier avaient préparé un bon repas et l'après midi s'écoulait au son de l'accordéon de "Monmond Musette"



Les habitués ténors reprenaient les chansons d'époque et laissaient même parfois le micro à de nouveaux talents...



La soirée s'achevait aux environs de 20h30 et Monmond pouvait enfin poser son instrument.

Cérémonie du 11 Novembre

Cette année, notre commune avait l'honneur d'héberger la cérémonie cantonale et recevait les anciens combattants du Valromey. Marc Lonchambon, président de l'amicale, rendait hommage aux Valromeysans morts au combat durant la guerre de 14-18. Et rappelait l'importance de perpétuer le devoir de mémoire. « Nous devons tout mettre en œuvre pour que les drames de la première moitié du XXe siècle ne se reproduisent plus jamais, nous appelons à une vigilance permanente pour la défense des droits de l'homme et de la paix.



Recensement

Il est rappelé que tous les jeunes garçons et filles doivent se faire recenser en Mairie entre le jour de leurs 16 ans et la fin du trimestre qui suit cette date. Il leur sera alors délivré une attestation de recensement nécessaire notamment pour se présenter aux examens et concours publics (baccalauréat, permis de conduire, ...) et pour être inscrit sur les listes électorales à 18 ans.



De 1988 à 2008, le SIVOM du Bas-Bug

ey exploitait un centre d'enfouissement de déchets sur les communes de Ceyzérieu et Marignieu, « la décharge des Erruts », ex-carrière du Comptoir du Bâtiment. Ce site a accueilli principalement les ordures ménagères des communes adhérentes au SIVOM et les déchets des entreprises locales, soit environ 15 000 tonnes par an. Les déchets réceptionnés, pesés étaient compactés par un engin à pieds de mouton de 30 tonnes, puis recouverts de gravats et de terre.

En 1999, des travaux de conformité ont été faits pour compléter l'installation :

- récupération des lixiviats (jus de déchets) à l'entrée du site,
- aménagement d'un fossé pour éviter les entrées d'eau en limite,
- installation d'une clôture et d'un portique de radioactivité.

Depuis la fin d'exploitation en 2008, une étude de cessation d'activité a conclu à sa réhabilitation par l'étanchéification du site et à la récupération du biogaz afin de limiter l'impact environnemental. Après validation des Instances, les travaux ont pu démarrer en avril 2012.



Vue en exploitation



Entrée Nord avant travaux



Vue avant travaux

TRAVAUX DE REHABILITATION

La première phase consistait à remodeler les 3 hectares permettant de réaliser une pente régulière de plus de 4 % pour limiter les infiltrations d'eau et favoriser l'évaporation. Ainsi 30 000 m³ de déchets ont été transférés de l'entrée pour couvrir et être répartis sur la partie haute de la décharge. Puis, **une couverture multi-couche** ayant pour objectif de limiter l'impact pluviométrique sur le stockage des déchets ainsi que la dispersion des biogaz produits par les déchets, a été constituée successivement :

1. d'une couche de terre de 30 cm compactée au dessus des déchets, soit un total d'environ 9 000 m³ de terre.
2. d'un géosynthétique bentonite (GSB), tissu à double paroi emprisonnant de la bentonite, argile empêchant la pénétration des eaux.
3. d'un géotextile avec un drainant dont la fonction est de drainer les eaux retenues par le GSB.
4. d'1 mètre de terre argileuse pour protéger le GSB de tout risque de gel, soit un total d'environ 30 000 m³ de terre argileuse déposée sur l'ensemble du site.

La surface entière a été ensuite enherbée.

A l'entrée du site, en lieu et place des déchets transférés sur la couverture, 12 000 m³ de mâchefers ont été mis en forme afin d'accueillir un bassin étanche de 3 330 m³ réceptionnant les eaux de pluie tombées sur la couverture finale et les fossés adjacents. Une fois contrôlées, ces eaux sont évacuées dans le milieu naturel.



Bassin étanche des eaux de pluie



Géosynthétique bentonite



Forages



30 000 m³ de terre argileuse recouvre le site

Numéros utiles

Mairie 04.79.87.62.61 – Fax 04.79.87.53.65 – Maire 06.31.61.27.26

mairie-de virieu-le-petit@wanadoo.fr - Site internet : www.virieu-le-petit.fr

Cathy Vanmeenen (cantine garderie scolaire et location salle des fêtes) : 06.75.31.36.85

Gendarmerie 04.79.87.60.05 ou 17 – Pompiers 18 – SAMU 15 – Urgence Européen 112